



**CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES
PROCES-VERBAL**

de la séance du 20 décembre 2022 à **16h30**

Salle du Décanat à Sciences II

20 membres présent.e.s : R. Ulm, P. Guichard, C. Mazet, D. Buchs, A. Sfyrla, T. Soldati, C. Charbonnel, S. Rudaz, S. Castelltort, E. Samankassou, M. Audard, P.-Y. Morgantini, M. Currat, L. Guénée, S. Gariglio, V. Bossart, B. Lacave, J. Moser, B. Fathi, S. Muller

Invité.e.s : J. Lacour, C. Bonadonna, J.L Wolfender, B. Schaller

1. Excusés

C. Bonvin, Y. Velenik, M. Patel, H. Pinto, A. Micaleff, A. Grand, E. Ceylan

2. Adoption du procès-verbal du 18 octobre 2022

PV adopté à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice Mme Gaelle Augé-Freytag.

3. Communications du Doyen :

- Annonce du Doyen de l'anonymisation des examens :

Le Rectorat présente un nouveau projet de loi et souhaite que l'anonymisation des examens soit effective dès la session d'examens de juin 2023.

Cette anonymisation consiste à ce qu'au moment de la correction des épreuves, les enseignants ont accès uniquement au numéro d'immatriculation des étudiants ainsi aucun lien n'est fait entre le nom et la copie.

Toutefois, les enseignants pourront voir les noms au moment de l'attribution des notes.

Cette anonymisation concerne seulement les examens écrits.

Elle ne concerne donc ni les examens oraux, ni les contrôles continus.

Les directives stipulent également des exceptions comme les travaux de groupe ou les travaux de laboratoire.

A noter que seulement après la session d'examens de février, le Rectorat fera une communication générale à l'Université, pour ne pas créer de confusion.

Au niveau de notre Faculté, nous devons également le communiquer à l'interne, les enseignants seront mis au courant par les présidents de départements et sections.

Au moment opportun, Mme Moser, responsable du secrétariat des étudiants, et son équipe apporteront toutes les explications et précisions nécessaires.

Mme Moser ajoute que la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation a déjà travaillé avec ce projet pilote avant le Covid et que les retours ont été positifs.

- PSLS – nouvelle coordinatrice

Une nouvelle coordinatrice a été engagée au 1er janvier 2023 en remplacement de la Dre Claudine Neyen, il s'agit de la Dre Stéphanie Morand qui vient de l'Université de Glasgow et qui a une belle expérience dans la gestion des doctorant-es.

- Sobriété énergétique :

Le Doyen explique que les SIG sont plus inquiets que laisse entendre le message politique actuel et craint des coupures importantes d'ici fin janvier.

Le décanat a transmis aux sections et départements un formulaire à remplir spécifiant leurs installations à risque afin de remonter rapidement l'information et gérer au mieux les conséquences de ce possible black-out.

A noter que la continuité de la recherche n'est pas considérée comme un argument prioritaire.

- OVH et crédits de renouvellement (investissements)

Le Doyen résume que c'est une très bonne année pour la Faculté.

Il en ressort une augmentation des Overheads de CHF 3 millions à 5 millions, (45% d'augmentation pour les sections et départements) mais une légère baisse des investissements pour la Faculté de l'ordre de 3% CHF 122'000.-

- Projet concernant le statut des doctorant-es

Le Doyen évoque un projet rectoral en cours strictement confidentiel pour l'instant sur le statut des doctorant-es, sans plus de précisions.

Le Doyen reviendra sur ce projet au moment opportun.

- Les chiffres des étudiant-es

Le Doyen projette et décrit les chiffres sommaires des étudiants de notre Faculté.

Mme Moser précise que ce sont des chiffres strictement internes qui relèvent des statistiques du secrétariat des étudiants et non de ceux de l'Université de Genève.

4. Rapport de la Commission de planification de la Faculté des sciences pour la période 2023 – 2026

Le Doyen présente sommairement le rapport de la Commission de planification et en profite pour remercier les départements et sections pour leur collaboration (regroupement de 8 rapports) ainsi que le Dr Pierre-Yves Morgantini pour tout le travail de compilation et de mise en forme.

Les points suivants ont été évoqués par le conseil :

La section de physique aborde le problème de place dans les laboratoires.

Le Doyen répond qu'en effet, une alerte sur les locaux a été faite et que nous devons faire un effort à ce sujet non seulement concernant la superficie des locaux mais aussi leur qualité afin qu'on puisse être attractifs pour engager des talents locaux et internationaux.

Toutefois, le Doyen souligne qu'il faut reconnaître les efforts faits pour notre Faculté en citant l'exemple des déplacements de la section des sciences pharmaceutiques, les mathématiques ainsi que l'extension de l'observatoire.

Le Doyen annonce des rénovations prochaines et qu'un concours d'architecture a été ouvert.

Le Pr Rudaz présente ses remerciements pour le rapport de la commission.

Il poursuit que dans les chiffres communiqués dans ce dernier, il y a un grand mouvement en termes d'étudiant-es et demande quelles sont les visions stratégiques de la Faculté ? Est-ce qu'il peut y avoir des synergies entre les départements et sections.

Le Doyen répond que le but est de permettre aux étudiant-es de connaître leur chance de réussite avant de commencer leur cursus dans notre Faculté. Le Doyen donne l'exemple du projet CAFE, qui pour l'instant ne concerne que les mathématiques mais qu'il espère voir se développer pour d'autres branches. Il poursuit en disant que beaucoup de nos étudiants subissent des échecs en 1^{ère} année faute de certaines branches qui ne concernent pas forcément le cursus souhaité.

La vice-doyenne Bonadonna pense que l'enseignement est en manque de responsable forum pour les carrières et confirme les dires du Doyen que nos étudiants manquent de vision transversale.

Elle exprime sa surprise quant au peu d'ouverture de nos étudiants et juge que la Faculté doit plus mettre en avant et démontrer sa richesse, ainsi que repérer les opportunités puis les communiquer.

La vice-doyenne rajoute qu'au niveau de la recherche, la Faculté est dotée de centres interfacultaires et interdisciplinaires mais malheureusement beaucoup moins d'investissement pour l'enseignement.

M. Sébastien Muller, représentant du PAT exprime sa déception quant à l'absence de point concernant le personnel administratif et technique dans le rapport de planification.

Le Doyen précise que la Faculté définit les budgets avec les sections et départements et que ces derniers s'adaptent par rapport à leurs besoins en termes de collaborateurs.

Sébastien Muller relate que la recherche évolue, les fonctions aussi et que les personnes aimeraient évoluer également sauf que la structure ne le permet pas.

La Vice-doyenne Bonadonna rappelle que la Faculté des sciences est constituée de plusieurs départements et sections qui se gèrent de façon autonome. La faculté peut les conseiller, les aiguiller mais en aucun cas les diriger. Et cela fait partie des valeurs ancrées de notre Faculté.

Toutefois, La Vice-doyenne exprime son intérêt à poursuivre la discussion ultérieurement en invitant M. Muller à exposer ses points, qu'il juge critiques et à trouver des solutions ensemble.

L'administrateur prend la parole et répond que suite à l'abandon du projet score l'Université et la faculté des sciences restent toujours sur une classification des fonctions qui date des années 70. Ce n'est pas faute d'avoir fait beaucoup d'effort à défendre toutes les fonctions PAT par les professeur-e-s de la faculté notamment en physique pour les techniciens. Malheureusement le projet est tombé à l'eau et on garde espoir qu'il va renaître sous une autre forme cette fois ci avec la participation dès le début du syndicat.

Le conseil a voté à main levée pour l'adoption du rapport (18 oui - 0 non -1 abstention - départ de la Prof. Charbonnel avant le vote)

Le conseil a décidé d'organiser des votes électroniques pour les prochaines séances.

5. Proposition de création d'un CAS intitulé : Médicaments de thérapie innovante (ATMPs) : fabrication et utilisation clinique

La proposition présentée par le Pr S. Rudaz est acceptée à l'unanimité (19 oui – 0 non – 0 abstention)

6. Divers

Le Doyen évoque l'évaluation institutionnelle en formation de base et l'importance de trouver une solution pour minimiser les erreurs.

Le Doyen explique que d'autres tentatives de travailler main dans la main avec les étudiants ont été mises en place et que les retours sont de très bonnes qualités.

Le but n'étant pas de remplacer Adeven mais de l'adapter à tous les critères d'évaluation souhaités.

Prochaine séance : 24 janvier 2023

Prochaine séance du Bureau : 12 janvier 2023

Le doyen remercie les personnes présentes de leur engagement et leur souhaite de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'à leurs familles et proches.

Stefano Gariglio, Président